

Précision sur la modification des attentes liées aux exigences du PFÉQ – Anglais – Réinvestir sa compréhension des textes – 3^{er} cycle du primaire

DÉMARCHE

On modifie quand la flexibilité, les mesures d'adaptation et les interventions ciblées, régulières, intensives et soutenues (sur une période suffisamment longue) ne permettent pas à l'élève de rencontrer les exigences du programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ).

On modifie quand les attentes liées aux exigences du PFÉQ sont clairement hors de la portée de l'élève, et ce, de façon marquée et persistante.

La décision de modifier les attentes par rapport aux exigences du PFÉQ est prise de manière concertée dans le cadre de la démarche du plan d'intervention de l'élève, démarche à laquelle prennent part les parents et l'élève lui-même, s'il en est capable.

En anglais langue seconde, seuls les élèves âgés de 10 ans et plus au 30 septembre de l'année courante pourraient se prévaloir d'un code matière modifié.

POURQUOI UNE GRILLE DE PRÉCISIONS SUR LES MODIFICATIONS?

Lorsque la modification s'applique, un code de cours différent du code de cours régulier constitue le signe distinctif au bulletin permettant de comprendre que les attentes par rapport aux exigences du PFÉQ ont été modifiées pour l'élève. Dans ce cas, un commentaire automatique apparaît, référant au plan d'intervention de ce dernier pour obtenir les précisions devant être apportées au regard des attentes fixées spécifiquement pour lui. La présente grille constitue un outil en ce sens.

UTILISATION

La présente grille de précisions sur la modification est un outil proposé. Ainsi, à l'aide des versions en format Word, il vous est possible de changer les mesures de soutien selon les besoins de vos élèves. La consigne (utilisation des symboles * et /) pourrait également être différente, mais il serait intéressant de conserver la même, autant que faire se peut, afin de faciliter le passage de l'information entre les écoles au sein de la CSDM.

Cependant, la colonne *Critères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères* doit demeurer telle quelle, car elle est issue de documents ministériels prescriptifs.

Nom : _____

Groupe : _____

DÉFINITION

Pour les groupes d'adaptation scolaire, le niveau doit correspondre, le plus possible, à l'âge chronologique de l'élève.

Modifier ne signifie pas utiliser le contenu du PFÉQ d'un cycle ou d'une année antérieure. L'élève n'est donc pas exempté de la matière, mais seulement de l'application des dispositions relatives aux résultats.

RÉFÉRENCES UTILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DE LA GRILLE DE PRÉCISIONS

Ministère de l'Éducation du Québec (2001), Programme de formation de l'école québécoise;

Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2011), Cadres d'évaluation;

Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2009-2011), Progression des apprentissages;

Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2014), Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers;

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2017), Instruction annuelle 2017-2018;

Commission scolaire des Découvreurs (2017), Exemples de modification en mathématique, récupéré de: <http://seduc.csdecou.qc.ca/prim-math/adaptations-modifications/>

Commission scolaire des Patriotes (2013), Flexibilité, adaptation et modification; Guide de référence, récupéré de : http://psg.csbe.qc.ca/wp-content/uploads/2015/05/Document_FAM_09_12_13.pdf

Commission scolaire des Navigateurs (2015), Guide sur la différenciation pédagogique au secondaire à la CSDN.

BARÈME D'ÉVALUATION

Afin de faciliter l'évaluation de l'élève en modification, un barème pourrait être adopté dans le cadre des normes et modalités d'évaluation propre à chaque école. En voici une proposition :

60%	L'élève répond aux attentes fixées pour lui.
70%	L'élève répond bien aux attentes fixées pour lui.
80%	L'élève dépasse les attentes fixées pour lui.

Date : _____

Annexe au plan d'intervention 20__-20__

1. Inscrire un des symboles ci-dessous à chacun des critères et éléments favorisant la compréhension des critères - Mettre une étoile (*) pour les éléments correspondants aux attentes fixées pour l'élève qui feront l'objet d'évaluation; - Mettre une barre oblique (/) pour les éléments qui feront l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais qui ne feront pas l'objet d'évaluation au bulletin.	2. Mettre au X aux interventions récurrentes (colonne soutien), nécessaires à la progression de l'élève, pour lesquelles l'estompage n'est pas possible pour le moment. Toutes les interventions inscrites sont des moyens ayant une incidence sur les actions cognitives et métacognitives que l'élève devrait poser en lien avec le critère.
---	--

☐ ANG primaire An 1 3 ^e cycle		☐ ANG primaire An 2 3 ^e cycle		
RÉINVESTIR SA COMPRÉHENSION DES TEXTES				
Critères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères (MELS 2011)	Étape			Précisions et commentaires
	1	2	3	
Critère 1 : Signes manifestes de la compréhension des textes. - Démonstration de la compréhension du sens global des textes - Identification ou description des éléments essentiels des textes - Établissement de liens entre les textes et l'expérience personnelle - Expression de l'appréciation des textes - Partage de la compréhension des textes	☐ 	☐ 	☐ 	
Critère 2 : Utilisation des connaissances tirées des textes dans une tâche de réinvestissement. - Choix, dans les textes, d'informations ou d'idées pertinentes pour la tâche - Cohérence dans l'organisation des informations ou des idées retenues - Emploi de mots et d'expressions tirés des textes - Réalisation d'une production personnalisée : - en résumant les informations ou les idées tirées des textes - en combinant les informations ou les idées tirées des textes aux idées personnelles et à des mots et expressions tirés du répertoire personnel	☐ 	☐ 	☐ 	
Critère 3 : Utilisation de stratégies * - Recours à des stratégies pour : - construire le sens des textes - planifier et réaliser une tâche de réinvestissement	☐ 	☐ 	☐ 	
*Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins, et ce, pour tous les élèves.				

L'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. » (Cadre d'évaluation, MELS 2011). Ainsi, l'évaluation par les critères d'évaluation s'effectue en lien avec les éléments de la progression des apprentissages propre au cycle de l'élève. Il est donc recommandé, en fin d'année scolaire, de surligner les éléments de la progression des apprentissages enseignés au cours de l'année scolaire, dans le document de la progression des apprentissages, afin d'assurer une passation efficace de l'information, par exemple, dans la partie 3 de la progression (index des contenus à enseigner systématiquement). L'évaluation des critères d'évaluation s'effectue également en lien avec les modes de discours (partie 1 de la progression des apprentissages, soit la description dans les textes écrits et oraux, l'explication dans les textes écrits et oraux, la justification dans les textes écrits et oraux, l'argumentation dans les textes écrits et oraux, la narration dans les textes littéraires, le théâtre et la poésie) et les ressources de la langue (partie 2 de la progression des apprentissages, soit les ressources de la langue pour nommer et caractériser, les ressources de la langue pour situer dans le temps, les ressources de la langue pour introduire des discours rapportés et les ressources de la langue pour modaliser).